Décision 07-D-48 du 18 décembre 2007

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur du déménagement national et international

Posted on: 18 décembre 2007 | Secteur(s) :

SERVICES

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Allied Arthur Pierre SA, Maison Huet SA (devenue Sirva SAS)
Dispositif(s)	Décision mixte Injonction de publication Pratique établie Pratique non établie Sanctions pécuniaires
Procédure(s)	Clémence Transaction

Entreprise(s) concernée(s)	AGS Paris, Crown Worldwide, Interdean SAS, Raoult Grospiron International, Sterling International Movers SA, Transeuro Desbordes Worldwide Relocation, Le Déménageur Européen, A. Ledeme Déménagements, Desnos, Déménagements J. Gervais, Rubrecht Christian (DSM), Percot, Mobilitas

Lire

le texte intégral de la décision
983.96 Ko

le communiqué de presse